

ARRETE portant attribution d'un siège vacant au sein du collège des maires de la commission départementale de coopération intercommunale

Le préfet de l'Ain,

Vu les articles L 5211-43 et R 5211-24 et suivants du code général de collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 21 mai 2014 fixant le nombre et la répartition des sièges de la commission départementale de coopération intercommunale ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 juin 2014 portant renouvellement des membres de la commission départementale de coopération intercommunale (représentants des communes, des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes) ;

Vu la démission de Monsieur Frank STEYAERT de ses fonctions de conseiller communautaire (communauté de communes du Plateau d'Hauteville) ;

Considérant qu'en cas de vacance d'un siège, celui-ci est attribué pour la durée du mandat restant à courir au premier candidat non élu figurant sur la même liste et appartenant au même collège et que par conséquent madame Liliane MAISSIAT, vice-présidente de la communauté de communes du Haut-Bugey, est appelée à siéger au sein de la commission ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRETE

Article 1er. - La composition de la commission départementale de coopération intercommunale est fixée comme suit :

I – REPRESENTANTS DES COMMUNES – 19 sièges :

► collège des communes comptant moins de 1 482 habitants, 8 sièges :

- CHARMONT-MUNET Mireille, maire d'Artemare
- JACQUET Claude, maire de Chaveyriat
- BÉGUET Marie-Jeanne, maire de Civrieux
- CASTELLANI Jean-Marie, maire de Rignieux-le-Franc
- BACONNIER Gisèle, Maire de Monthieux
- GOY-CHAVENT Sylvie, maire de Cerdon
- EMIN Philippe, maire de Cormaranche-en-Bugey
- PERNOD Ghislaine, maire d'Oncieu

► **collège des communes comptant au moins 1 482 habitants, 7 sièges :**

- RAPHOZ Daniel, maire de Ferney-Voltaire
- CLAYETTE Yves, maire de Châtillon-sur-Chalaronne
- DUTRUC Jacky, maire de Reyrieux
- PERRET Bernard, maire de Viriat
- CHAIZE Patrick, maire de Vonnas
- BENMEDJAHED Ali, maire de Chalamont
- CARMINATI Jean-Pierre , maire de Nantua

► **collège des cinq communes les plus peuplées, - 4 sièges :**

- FABRE Daniel, maire d'Ambérieu-en-Bugey
- DEBAT Jean-François, maire de Bourg-en-Bresse
- PETIT Régis, maire de Bellegarde-sur-Valserine
- PERRAUD Michel, maire d'Oyonnax

II - REPRESENTANTS DES EPCI A FISCALITE PROPRE – 19 sièges :

- FONTAINE Michel, président de Bourg-en-Bresse Agglomération
- VUILLEROD René, président de la communauté de communes Bugey-Sud
- DEGUERRY Jean, président de la communauté de communes Haut-Bugey
- GUYADER Jean-Louis, président de la communauté de communes Plaine de l'Ain
- LUEZ Jean-Luc, président de la communauté de communes de La Vallière
- DESCHIZEAUX Jean-Claude, président de la communauté de communes Montmerle-Trois Rivières
- GRISON Bernard, président de la communauté de communes Dombes-Saône-Vallée
- GREFFET Christophe, président de la communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle
- GUILLOT-VIGNOT Philippe, président de la communauté de communes du canton de Montluel
- BERTHOU Jacques, conseiller communautaire de la communauté de communes de Miribel et du Plateau
- BRUNET Michel, président de la communauté de communes du canton de Saint Trivier-de-Courtes
- BILLOUDET Guy, président de la communauté de communes du Pays de Bâgé
- MAISSIAT Liliane, vice-présidente de la communauté de communes Haut-Bugey
- BOUVIER Christophe, président de la communauté de communes du Pays de Gex
- BERTOLINO, Alain président de la communauté de communes du Valromey
- BLANC-FALCON Liliane, présidente de la communauté de communes de la Vallée de l'Albarine
- PERREARD Patrick, président de la communauté de communes du Pays Bellegardien
- DUPUIS Thierry, président de la communauté de communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon
- BEGUET Daniel, président de la communauté de communes Rhône-Chartreuse de Portes

III - REPRESENTANTS DES SYNDICATS DE COMMUNES ET SYNDICATS MIXTES - 2 sièges :

- GUILLERMIN Henri, président du syndicat mixte Bresse-Revermont-Val-de-Saône
- ARGENTI Bernard, délégué du syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain

IV - REPRESENTANTS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL - 5 sièges :

- ABAD Damien
- JOURNET Catherine
- LUGA-GIRAUD Muriel
- FLOCHON Jean-Yves
- DE LA VERPILLIERE Charles

V - REPRESENTANTS DU CONSEIL REGIONAL – 2 sièges :

- BRACHET Yvette
- MERCIER Jacques

Article 2. - La secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chacun des membres de la commission départementale de coopération intercommunale et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Bourg-en-Bresse, le 15 septembre 2015

Signé le préfet,

Laurent TOUVET